

Synode régional EPUdF Ouest

Décision sur le sujet synodal

Le Synode régional de l'Église protestante unie Région Ouest, réuni à Angers du 17 au 19 novembre 2023, exprime son avis sur le sujet synodal *Mission de l'Église et ministères*.

1. La mission est l'affaire de tous.

L'élan missionnaire que nous voulons vivre aujourd'hui au sein de l'Église protestante unie ne peut s'affranchir d'un changement décisif, quels que soient les outils, commissions et déclarations que l'on puisse créer sur le plan de l'Union : la mission rayonne avant tout à partir de la vie communautaire locale.

Ce changement nécessaire concerne aussi la représentation du pasteur et de son rôle, car bien souvent le pasteur est vu comme celui qui va inventer et mettre en œuvre de nouvelles activités. Or, comme de nombreux retours des Églises locales l'ont souligné, la dynamique d'évangélisation suppose des témoins cultivant une vie personnelle engagée dans l'Évangile de Jésus-Christ, qui soient eux-mêmes responsables du champ missionnaire. Tous sont appelés à porter la mission.

Le développement de nouvelles formes de vie d'Église tournées vers la mission n'est donc pas uniquement affaire de technique et d'organisation ; il ne peut être fécond sans prendre soin en profondeur, déployer et renouveler la vie spirituelle des personnes et des communautés.

Les propositions d'évolution structurelle évoquées dans le document préparatoire ont suscité un certain scepticisme, voire un rejet, à cause du risque d'éloignement des réalités locales.

L'articulation du ministère collégial du conseil presbytéral, du ministère pastoral de l'Union et de nouveaux ministères particuliers doit donc être pensée dans ces perspectives, en particulier au vu de l'évolution des profils des membres d'Église, non plus essentiellement issus de « lignées » protestantes, mais de plus en plus diversifiés (catholiques tournés vers le protestantisme, recommençants, découvreurs sans aucun bagage de connaissance du christianisme, *etc.*)

Pour permettre à chacune et chacun d'entrer dans cette dynamique de témoignage, l'Église est appelée à élaborer un dispositif de formation qui réponde à ces enjeux.

2. Accompagner les communautés dans leurs projets missionnaires

Pour permettre aux Conseils presbytéraux de définir des projets missionnaires adaptés à leur contexte, le synode régional et le conseil régional accueillent une vision, donnent des orientations, apportent des ressources et proposent des formations.

Les conseils presbytéraux et les équipes de pilotage qu'ils mandatent sont accompagnés et formés pour conduire les projets. Ces formations incluent des évaluations régulières qui permettent des ajustements du projet. Elles aident les équipes à définir et à articuler le ou les ministères nécessaires au projet.

3. Création d'un ministère de développeur missionnaire

Le synode propose la création d'un ministère de développeur missionnaire qui peut être habité de deux façons :

a/ par un pasteur (master en théologie) appelé pour le projet missionnaire. Il est formé en alternance pour la spécialisation « mission ».

Deux questions :

- Faut-il créer une filière de formation missionnaire chargée de cette formation spécifique, et peut-être par ailleurs d'autres aspects pratiques du ministère pastoral ?

- Faut-il que ce pasteur entre en dialogue avec la Commission des Ministères comme lors d'un changement de ministère (ici spécialisation) ?

b/ par une personne appelée et nommée par le conseil régional. Elle est formée en alternance en suivant une certification théologique (un an) et la spécialisation mission (voir plus haut). Cette personne est accompagnée par un pasteur, au moins pendant sa formation.

Une question : le certificat de théologie peut-il être assuré ou validé par l'Institut Protestant de Théologie ?

4. Des formations transversales

Le synode propose la création de postes de chargés de mission / consultants techniques (communication, organisation événementielle, responsable musical, etc.) qui sont des ministères régionaux au service d'une ou de plusieurs Églises locales. Ces ministères participent pleinement à la dynamique missionnaire.

Pour ces chargés de mission, la recommandation est de suivre le certificat de théologie en alternance (voir plus haut).

5. Des lignes directrices pour la formation en Église

- Pour toute personne appelée à un ministère, l'accompagner avec une formation incluant des bilans réguliers.
- Encourager les conseils presbytéraux à identifier les différents parcours d'approche/d'entrée dans l'Église, et à penser à des propositions de formation pour chacun.
- Repérer les charismes et les besoins de formation en aidant les personnes à exprimer leurs attentes.
- Parce que nos ressources sont limitées, accepter parfois d'arrêter certaines choses pour en mettre d'autres en route, parce qu'elles correspondent aux besoins du moment.
- Privilégier la proximité locale pour favoriser l'intégration et la mutualisation.
- Ne pas séparer théologie, vie spirituelle et prière, et intégrer la convivialité fraternelle.
- Développer des formations de formateurs.

Adopté à 83 voix